



Bientôt un pôle automobile au CFA de Lagord

lundi 21 mars 2022, par [lpe](#)

Ce 16 mars, le Parc Atlantech de Lagord (17) accueillait notamment le président de Région : Alain Rousset ainsi que le président de la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, Gérard Gomez afin d'officialiser le début de la construction du pôle automobile qui complètera l'offre globale de ce site qui deviendra le plus gros CFA de la région, accueillant 2000 apprentis.

Le futur bâtiment, d'une surface de 2885 m², sera construit dans la lignée bas carbone du site Atlantech. Il a été financé par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 8,1 millions d'euros et ses locaux seront mis à la disposition de la CMA de Charente-Maritime.

Les nouveaux équipements financés à hauteur d'un million d'euros par la CMA permettront d'intégrer les nouvelles technologies, notamment en matière de véhicules hybrides. Il est également prévu une partie "Cycles", avec des ateliers pour l'entretien et la réparation des vélos électriques, la ville limitrophe de La Rochelle étant une des premières villes cyclables de la région.

Le futur bâtiment comprendra cinq ateliers (maintenance automobile, carrosserie, peinture, motos et cycles), des salles de cours, des salles spécialisées liées aux formations du pôle Automobile, des espaces pour les personnels enseignants, des locaux techniques ainsi que des espaces extérieurs (parking pour sept véhicules pédagogiques, zone de dépollution, piste de lavage, circulations extérieure). Ce projet d'envergure va permettre de transférer vers le parc bas-carbone et de développer les formations assurées jusqu'ici sur le site du Prieuré La Rochelle (150 apprentis accueillis en moyenne).

Un bâtiment labellisé Bépos 2017 et E3C1

Les principes constructifs du site principal ont été retenus : structure en bois et béton avec bardage en aluminium. Le béton en structure "poteaux-poutres", refends et planchers bas et intermédiaires, et partie basse des ateliers, permet d'obtenir une inertie conséquente.

Le bois est également omniprésent, avec des façades modulaires en ossature-bois et des charpentes en bois avec volige, etc. Le bardage en aluminium anodisé, particulièrement résistant notamment en milieu marin, permettra une protection du bois des façades. Les menuiseries extérieures seront en bois-aluminium (absence d'entretien en extérieur).

Le futur bâtiment sera labellisé Bépos 2017 et E3C1 [1]. La conception d'un bâtiment compact permet de réduire le nombre de points singuliers et donc les ponts thermiques et défauts d'étanchéité à l'air.

L'enveloppe du bâtiment est particulièrement performante grâce à une isolation renforcée et des menuiseries extérieures ayant une très bonne résistance thermique (triple vitrage prévu sur le R+1).



Afin de réduire au maximum les besoins en chauffage du bâtiment, les apports solaires gratuits ont été recherchés. Ainsi, les rayonnements solaires hivernaux sont captés grâce à la présence d'une surface vitrée importante en façade ouest. La construction en bois du bâtiment et l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental rendent possible l'atteinte du niveau carbone C1. Enfin, la mutualisation de la chaufferie au bois existante optimisera son rendement, tout en permettant d'en bénéficier pour attendre l'objectif E3C1.

Le montant global des travaux (hors-équipements) s'élève à 5.122.637 euros HT.

Les travaux ont été répartis en 17 lots techniques. Les entreprises attributaires sont à 100 % issues de la Nouvelle-Aquitaine, dont 65 % du département de la Charente-Maritime.

Crédit-photos : ©Thierry Martrou/Région Nouvelle-Aquitaine

Notes

[1] Label "Énergie 3 Carbone 1" (E3C1) : Énergie 3 pour une consommation inférieure de 20 % par rapport à la RT 2012, et Carbone 1 avec une empreinte carbone maximale de 1350 kge CO₂/m² pour un bâtiment résidentiel, et de 1550 kge CO₂/m² pour des bureaux.